



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune d'Onex
est convoqué pour
le mardi 2 juin 2020, à 19 heures**

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant les élections des conseils municipaux du 15 mars 2020, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 14 avril 2020
2. Prestation de serment des conseillers municipaux entre les mains de la doyenne ou du doyen d'âge
3. Election du bureau du conseil municipal (immédiatement après son élection le président du conseil municipal reçoit la prestation de serment de la doyenne ou du doyen d'âge)
4. Nomination des diverses commissions
5. Election des Président-e-s des commissions permanentes
6. Communications du Conseil administratif

Onex, le 26 mai 2020

La Maire

Ruth BÄNZIGER

NB. En raison des conditions sanitaires actuelles, la séance n'accueille pas de public. Elle sera retransmise sur la page d'accueil du site de la commune www.onex.ch.